

Mise en place PSE Public avec le Label Haie

Retour d'expérience Animateur-trice

Projet porté par : **Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole**

Informations clés



Structure porteuse :
Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Structure animatrice :
**Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs
Chambres Interdépartementales d'Agriculture du Doubs**



ETP dédié à l'animation PSE :
0,5- externalisation des compétences techniques



OTEX principal :
Polyculture Élevage



Surface de territoire PSE :
21 km² soit 15% de la superficie du territoire de la structure porteuse



Densité médiane de haie :
29 ml/ha - Territoire moyennement poussant



Nombre d'agriculteurs dans le PSE :
27 dont 100% engagés dans le Label Haie



Date signature 1^{er} contrat :
2021



Système indicateurs :
Multiple

1. Objectif de la démarche PSE

Indicateurs de pratiques

Volet I - Gestion des structures paysagères

Taux d'Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) dont la gestion durable avec le Label Haie

Nombre de milieux présents sur l'exploitation

Longueur de rotation

Volet II - Gestion des systèmes de production agricoles

Quantité moyenne d'azote minéral par hectare

IFT herbicide (hors prairies)

Bénéfices

Protection des cours d'eau en bord de parcelle

Protection de la qualité de l'eau

Préservation de la qualité des habitats naturels

Résilience face au changement climatique

Maîtrise de l'enfrichement par des pratiques douces

Focus haie

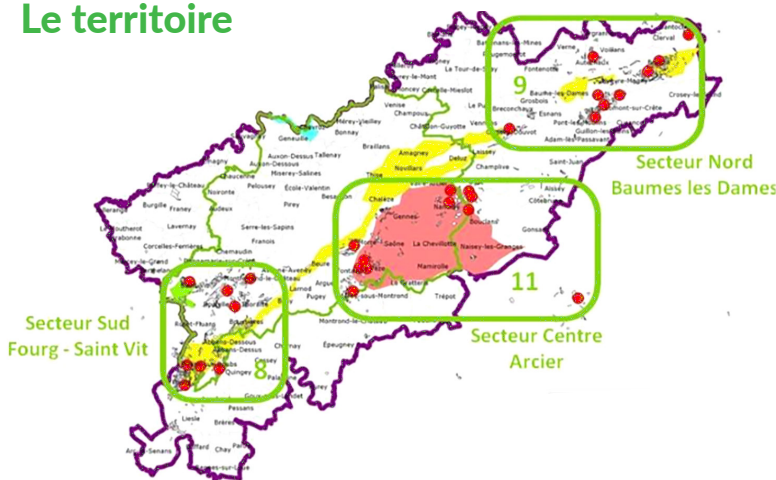
Il y a très peu de gestion sylvicole des haies sur le territoire.

Seuls les gros individus, souvent malades comme le frêne et le charme, sont coupés et valorisés, dans un territoire où la concurrence avec le bois issu de la forêt est importante."

Enjeux :

- Préservation de la biodiversité
- Préservation de la ressource en eau
- Services écosystémiques rendus

Le territoire



Localisation des ressources stratégiques en eau potable et des exploitations engagées dans le PSE

LÉGENDE

- Ressources stratégiques en eau potable
- Périmètre de Grand Besançon Métropole
- Périmètre du PSE
- Parcelles engagées dans le PSE
- Exploitation engagées dans le PSE

Le territoire PSE est vaste. Il a été divisé en trois zones afin de diminuer les temps de transports pour les agriculteurs et agricultrices et favoriser les échanges entre pairs.

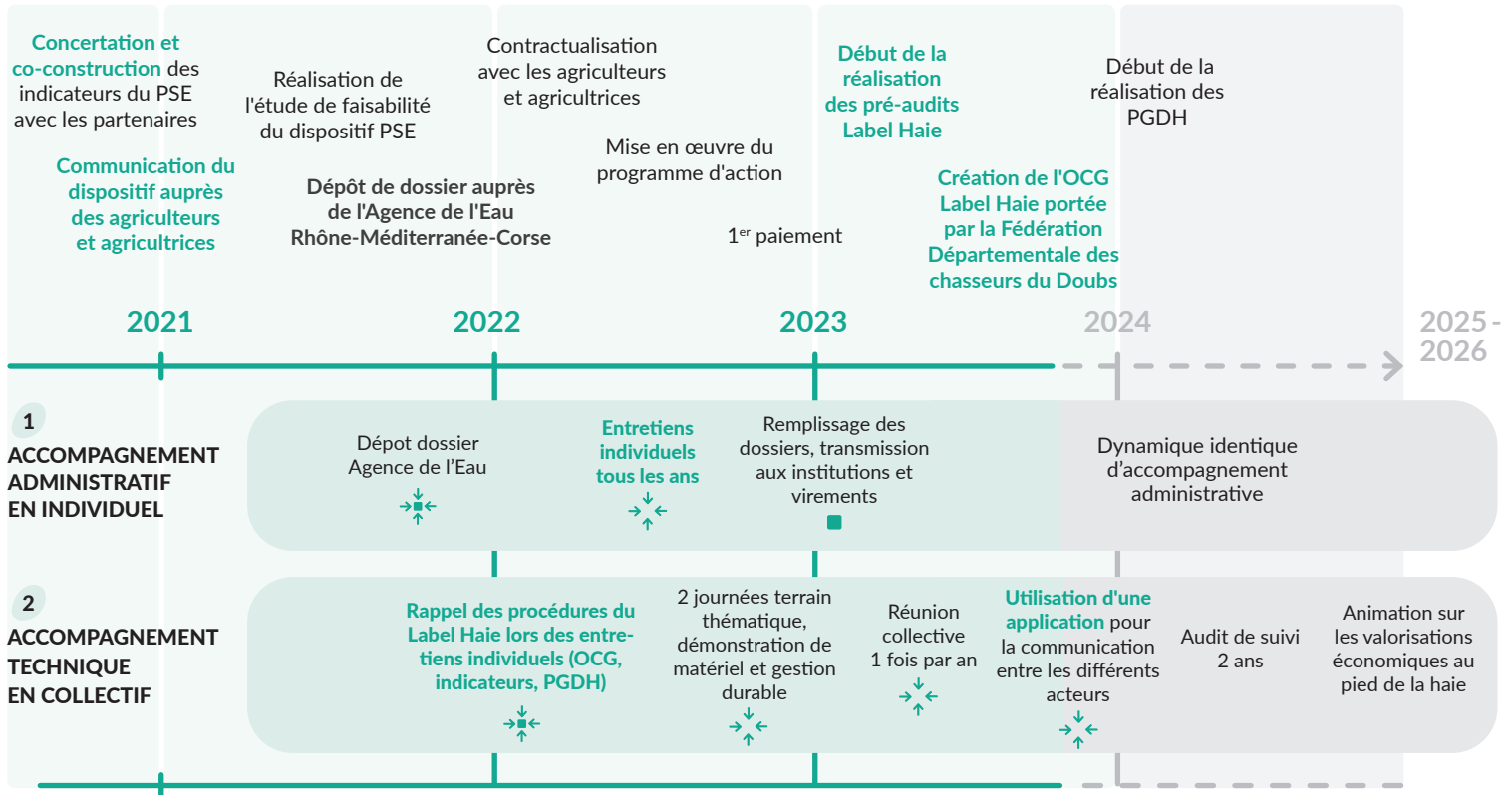
Prise en compte de la haie sur le territoire

Dans ce territoire, les agriculteurs et agricultrices étaient déjà accompagnés pour les plantations de haies avec le programme de la Fédération Départementale des Chasseurs. »

2. Mise en oeuvre du dispositif PSE - HAIE

■ Action réalisée en interne

↔ Action réalisée avec des partenaires



« L'animation du PSE est tripartite entre Besançon Métropole, la Fédération Départementale du Doubs et la Chambre interdépartementale d'Agriculture du Doubs. Une fois par mois, nous organisons une réunion pour échanger sur l'animation du groupe PSE avec les trois structures. L'excellente entente entre les trois animateurs nous permet de mettre en commun nos approches et ainsi de répondre à un large éventail de questions pour une montée en compétences rapide des techniciens et des agriculteurs. Ce partage de l'animation, avec la mise en place d'outils de communication adaptés et des fréquences de réunions importantes, devient alors très intéressant et formateur. »

« Les audits d'entrée pour l'obtention du Label Haie ont été réalisés par deux animateurs, chacun représentant une structure différente : la Fédération Départementale du Doubs et la Chambre d'Agriculture Interdépartementale du Doubs. Cette situation exige une coordination totale en ce qui concerne les niveaux d'exigence et la compréhension des indicateurs du Label Haie. »

3 ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

ENVELOPPE TOTALE PSE POUR 5 ANS : 3,552 MILLIONS €

POUR LES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

Rémunération directe agriculteurs et agricultrices
3 116 647 €

- Financement 100 % Agence de l'Eau
- Pas de bonus

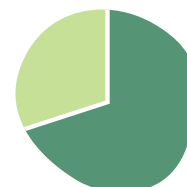
POUR L'ANIMATION

- 0,5 ETP

Animation PSE
413 870 €

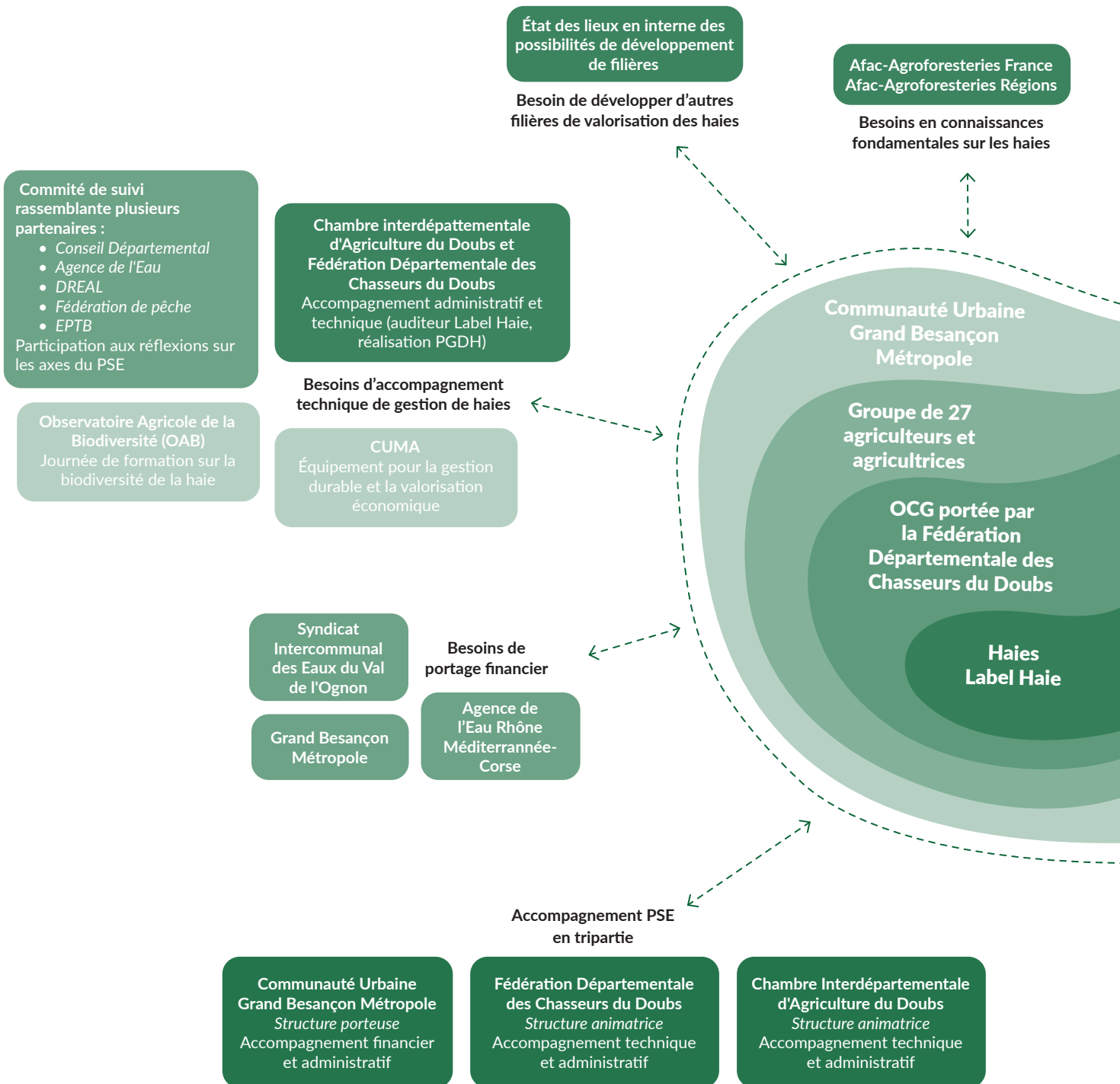
Grand Besançon Métropole et Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon
30%

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
70%



3. Écosystème créé autour du PSE-Haie

TRAVAIL INTER-STRUCTURES EN RÉSEAUX
 Besoins d'échanges et de rayonnement de groupe



Témoignage Label Haie

« Notre objectif est de pérenniser la démarche, c'est-à-dire de maintenir un nombre suffisant d'agriculteurs et d'agricultrices pour préserver l'OCG et mettre en place des filières de valorisation des haies. Une fois que nous aurons atteint la fin de 5 ans du PSE, les coûts de l'OCG seront répartis avec 50 % financés par la fédération et 50 % par les agriculteurs et agricultrices. »



Premier bilan

« C'est une avancée importante que la gestion durable des haies ait été rendue obligatoire dans le cadre de ce PSE, car cela incite également les techniciens à s'intéresser à cette question et à développer des solutions d'accompagnement adaptées. Le Label Haie joue un rôle clé en structurant cet accompagnement et en favorisant l'adoption de pratiques durables. »

Opportunités

Le Label Haie encourage les agriculteurs et agricultrices à porter une attention particulière à leurs haies. Il les incite à prendre le temps d'observer leur état, de réfléchir à leur mode de gestion et à envisager des pistes de valorisation. Nous avons d'ailleurs constaté un fort engouement pour ce sujet, avec une participation significative aux journées d'animation dédiées. »

Perspectives

Un enjeu crucial est d'identifier de nouvelles opportunités de valorisation économique pour garantir l'engagement des agriculteur.trice.s dans une gestion durable des haies après la fin du PSE. Cependant, ce sujet reste complexe et soulève encore de nombreuses questions, car les attentes des exploitants ne sont pas encore clairement définies. Il est essentiel de réaliser un état des lieux de nos ressources, en examinant leur mode d'exploitation, en répertoriant nos partenaires techniques ainsi que les acheteurs potentiels. Il faudra approfondir les opportunités de valorisation qui émergeront de cette analyse pour identifier des alternatives viables après le financement PSE. Par exemple, l'utilisation du bois de chauffage ou des plaquettes pour la litière constitue des pistes à explorer. »

Emergence des
sujets de gestion

Volonté de pérenniser
le Label Haie sur le
territoire avec
une OCG

Animation tripartite :
répartition des missions,
partage des informations,
montée en compétences

INFORMATIONS À RETENIR DES SPÉCIFICITÉS PSE

Animation dynamique
et historique

Internalisation des
compétences techniques
avec une forte montée
en compétences

Contact :



Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs -

Régis RENAUDE
Chargé de mission Agro-Écologie
renaude.r@fdc25

